

Prorogations de Validité

| | |
|--|--------------------|
| Emplacement du Timbre mobile spécial | du..... au..... |
| Emplacement du Timbre mobile spécial | du..... au..... |
| Emplacement du Timbre mobile spécial | du..... au..... |
| Emplacement du Timbre mobile spécial | du..... au..... |

Département

PRÉFECTURE DE POLICE

39055

N° du Registre

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du 16 JUIL 1930

a été délivré

à Monsieur *Levillet*
Fernand Gaston

“Nationalité française”

Profession: *Chauffeur*
né le *19 9 1896*
à *Bequemaucelle*
domicilié à *Paris*
16 Me. Demours
département d
qui, en compagnie de
se rend à *Maron*
Le visa français est nécessaire
pour la Syrie et le Liban.



Fait à *Paris*
le *16 JUIL 1930*
Mil neuf cent
LE PREFET DE POLICE
Signature du porteur:
Fauillet

Signalement:

Age: 31 ans

Taille: 1.84

Cheveux: châtain

Front: haut

Sourcils: fins

Yeux: châtain

Nez: rect

Bouche: moyenne

Barbe: rasée

Menton: rasé

Visage: ovale

Teint: coloré

Signes particuliers:



Le Chef du 4^e Bureau de la Direction Administrative du Cabinet

[Signature]

Visas

POSTE DE SUP

D'ARBAOUA

8 SEPT. 1930

[Signature]

Courant Spécial de

Vu à l'embarquement

29 - 4 - 30

CASABLANCA

Visas

PASSEPORT - REPUBLIQUE - FRANÇAISE - PASSEPORT



57350

M. B.

Monsieur Fernand Feuillet domicilié
à Bousnac par Arpajon sur tère (Cantal)
à l'honneur de solliciter à Monsieur
le Préfet du Cantal un passeport
valable pour l'Étranger (Espagne)
ci joint l'ancien passeport - (1930)

Arpajon le deux Septembre 1933

Feuillet

Vu et transmis

à Monsieur le Préfet

à Monsieur le Maire

le 13.9.1933

M. de Mairie absent

l'adjoint

Bonhomme

